



**ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
DU MARDI 27 NOVEMBRE 2018,
À LAUSANNE CHEMIN DE MAILLEFER 35,
BÂTIMENT (SEPS)**

Le Président central, José Fernandez Utges ouvre l'assemblée à 20 :03 h.

Le comité est représenté par :

- José Fernandez, président
Nicolas Bourquin, vice-président
- Jean-Marc Boog, trésorier
- Michel Voide, vice-président technique
- Dominique Michaux, responsable
calendrier Anne-Catherine Doyer,
membre
- Antoine Regillo, arbitrage
- Valérie Kees, secrétaire

Excusés :

- Alexandre Favini, président de la CDP
- Michel Berthet, président
technique
- Andréanne Châtelain, responsable homologation

Le contrôle du droit de participation, la signature de la liste des présences ainsi que le retrait du matériel de vote a eu lieu à partir de 19h30, sous la direction de MM Antoine Regillo et Michel Voide.

Clubs convoqués :

26 clubs actifs ayant droit de vote sur les comptes 2017-2018

- 19 clubs à 2 voix
- 7 clubs à 1 voix

Clubs présents : sur 26

18 clubs à 2 voix (carton de vote vert = 2 voix)

7 clubs à 1 voix (carton de vote jaune = 1 voix)

Total des voix :

43 voix, majorité à 22 voix.

Club excusé : Le Mont Basket

Au préalable de l'ordre du jour le Président remet un diplôme de membre d'honneur à Roland Bandi, tel que demandé par l'Assemblée générale en juin dernier.

Le Président demande une minute de silence en mémoire de M. Patrick Baumann, suite à son décès à Buenos Aires.

Le Président central entame l'ordre du jour.

N°		Orateurs
1	<p>Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs</p> <p>Monsieur Didier Jacqueroed officie en qualité d'organe de contrôle.</p> <p>Raphaël Furer et Marc Lucet ont été approchés pour officier en qualité de scrutateurs. L'assemblée est d'accord avec ces nominations.</p> <p>Catherine Gerber demande qu'un point « 8. Divers » soit ajouté à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.</p>	J. Fernandez
2	<p>Résultat des comptes généraux AVB saison 2017-2018</p> <p>Jean-Marc Boog donne des informations complémentaires concernant les comptes de l'AVB.</p> <p>Les finances de notre association sont bonnes.</p> <p>René Cudre-Mauroux demande pourquoi les comptes n'ont pas été envoyés avant l'assemblée. (Ils ont été distribués à l'entrée de la présente assemblée). Le retard apporté aux décomptes minis et sélections n'a pas permis de boucler la saison plus rapidement.</p> <p>René Cudre-Mauroux demande quelques explications concernant les arbitres. M. Jovanovic lui répond.</p> <p>Ferdinand Nдох demande des éclaircissements sur les émoluments, amendes et revenus divers des comptes des Officiels de table.</p> <p>René Cudre-Mauroux demande ce que nous allons faire avec les débiteurs douteux. Le club de la Tour a été contacté, mais les dirigeants ont changé ; par la suite il a été rayé des listes de Swiss Basketball. En l'occurrence, ce club a été « démissionné » lors de notre précédente AG car il était en congé depuis plus de 2 ans.</p>	J.-M. Boog
3	<p>Résultat des comptes de la Commission des Arbitres AVB, de la Caisse de Compensation Arbitrage et de la Caisse des OT saison 2017-2018</p> <p>Ce point a été traité au point 2</p>	J. Bischoff
4	<p>Résultat des comptes de la Commission Discipline et Protêt AVB saison 2017-2018</p> <p>Ce point a été traité au point 2</p>	A.Favini
5	<p>Rapport des vérificateurs des comptes</p> <p>Luca Gradassi présente le rapport des vérificateurs des comptes. Il en termine la lecture en donnant un préavis favorable à l'approbation des comptes par l'assemblée, ainsi qu'à donner décharge aux vérificateurs et au caissier.</p>	
6	<p>Votation sur les comptes 2017-2018</p> <p>Vote :</p>	J. Fernandez


	<p>Les comptes sont acceptés à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.</p> <p>Décharge aux vérificateurs et responsables concernés</p> <p>Décharge est donnée aux vérificateurs et responsables concernés, à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention. Il est 20 :29</p>	
7	<p>Présentation de BM FORMATION, Mme Béatrice Mack</p> <p>Mme Béatrice Mack, Mme Sophie Charlier et M. Patrick Zurn de la CVCI sont présents. Mme Mack présente un power point.</p>	
9	<p>Divers</p> <p>A 21 :12, le Président reprend la direction de l'assemblée pour le dernier point, lequel a été rajouté en début de séance.</p> <p>Officiels de tables</p> <p>Catherine Gerber prend la parole et demande à parler des officiels de table. Les candidats qui ont fait le(s) cours ne sont toujours pas dans basketplan. Khadija Bongongo, responsable des OT, répond qu'elle n'a pas reçu les accès à basketplan et que cela a induit un grand retard. Le Président demande que les clubs envoient les listes des candidats à l'adresse de courriel du président (president@a-v-b.ch) et du secrétariat (avb@a-v-b.ch), pour que l'homologation puisse en tenir compte jusqu'à ce que le retard soit comblé.</p> <p>Mickaël Stalder relève que le problème vient de Swiss Basketball. Luca Gradassi relève à son tour que Sebastiano De Martis avait informé l'AG qu'un courrier serait adressé aux clubs, mais cela n'a pas été fait.</p> <p>Il n'y a pas suffisamment de formateurs OT. Les clubs demandent de mettre un nouveau cours sur pieds.</p> <p>Khadija s'engage à donner un cours de formateurs OT en janvier et à terminer les rattrapages des OT au 31.12.2018 dans basketplan.</p> <p>Roland Bandi informe qu'il a suivi le cours de formateurs OT et qu'il se tient à disposition pour donner des cours dans les clubs. Il suffit de le contacter.</p> <p>Licences</p> <p>Michel Racloz informe que des licences payées n'ont pas été validées par Swiss Basketball, et pas remboursées (!). C'est illégal !</p> <p>Marc Lucet a rencontré le même cas. Il demande que les délégués de l'AVB auprès de Swiss Basketball soient chargés de demander la modification de ce règlement. Michel Racloz précise que celui qui retient de l'argent de manière illicite est punissable.</p> <p>Ferdinand Ndoh relève qu'il y a un vrai problème de confiance avec les dirigeants, tant sur la forme que sur le fond. Les problèmes ont commencé depuis qu'il y a eu une demande claire de soutenir le Président actuel de Swiss Basketball.</p> <p>Michel Racloz souligne que lorsqu'on a un petit club, le fait de retenir 500 ou 700 francs ou infliger des frais inutiles peut péjorer la survie du club.</p> <p>Marc Lucet demande si Swiss Basketball est encore dans les chiffres rouges (ADD au Tessin, il y a quelques années, concernant les fr. 250'000.- qui manquaient). Il lui est répondu que SWB est dans les chiffres noirs suite aux divers contrats de sponsoring qu'ils ont signés.</p>	

<p>Claude Santi demande la position de l'AVB quant à l'obligation de fournir une adresse mail personnelle pour permettre de valider la licence.</p> <p>L'AVB est contre cette obligation.</p> <p>Il avait été dit à Catherine Gerber que la licence ne pouvait pas être validée par Basketplan s'il n'y avait pas d'adresse de courriel ; puis elle précise que concernant un oubli d'inscription d'adresse mail par Swiss Basketball, et néanmoins une validation de licence.</p> <p>Anne-Catherine Doyer informe que les clubs doivent faire une déclaration fiscale. Les 56'000.- premiers francs de fortune ne sont pas imposés. Si le capital dépasse ce montant, il faut faire des réserves (pour les anniversaires du club, pour les manifestations particulières, etc). Les impôts réclamaient des certificats de salaires pour tout argent qui sortait, mais le service des sports a défendu les associations sportives et cette prérogative est tombée. Elle précise encore qu'il faut annoncer les clubs sous « club à but idéal » afin de se préserver des contributions fiscales.</p> <p>Luca Gradassi demande qu'on fasse venir un fiduciaire pour qu'il nous explique toutes les finesses de ces déclarations d'impôts, car le montant maximum de fr. 2'300.- ne doit pas être dépassé pour recevoir des indemnités, faute de quoi on paie des impôts ; mais ce montant forfaitaire est cumulatif.</p> <p>Cette proposition est bien accueillie. Le comité central va organiser une séance avec un comptable fiduciaire.</p>	
---	--

Le Président central clôt la séance à 21 h 49 et invite les représentants des clubs à partager le verre de l'amitié.

Lausanne, le 27 novembre 2018

La secrétaire centrale :


V. Kees